

Extraordinary General Meeting of 21.01.2008

TITRE I : Réduction du nombre d'actions			
1. Constatation de la réduction de la représentation du capital	Ne requiert pas de vote		
2. Constatation de la réduction correspondante de la réserve indisponible constituée	Ne requiert pas de vote		
3. Proposition de mettre l'article 7, point 1 des statuts en conformité avec la représentation actuelle du capital	OUI 2.538.908	NON 0	ABST. 0
TITRE II : Fusion par absorption de trois sociétés en application des articles 671 et 693 et suivants du Code des sociétés			
A. Information et formalités préalables			
A.1. → A.6.	Ne requiert pas de vote		
B. Proposition soumises au vote de l'assemblée :			
1. Proposition d'approuver les Projets de fusion [concernant Douce Quiétude SPRL, La Rasante Tennis Club SA et Media Corner SA], sans préjudice de l'adjonction éventuelle en séance, de toutes clauses qui seraient jugées utiles ou éclairantes par les organes de gestion des sociétés concernées.	OUI 2.538.824	NON 0	ABST. 84
2. Proposition, préalablement aux votes des propositions de fusion des trois sociétés précitées, d'approuver les conditions générales de fusion et de rémunération.	OUI 2.538.824	NON 0	ABST. 84
3. Proposition de fixer les conditions d'émission des actions nouvelles à créer en échange des actions ou parts des sociétés absorbées.	OUI 2.538.824	NON 0	ABST. 84
4. Proposition, relativement à DOUCE QUIETUDE SPRL : * D'adopter le rapport d'échange. * De décider la fusion de Cofinimmo avec cette société. * D'augmenter en conséquence le capital de Cofinimmo.	OUI 2.533.352	NON 0	ABST. 5.556
5. Proposition, relativement à LA RASANTE TENNIS CLUB SA : * D'adopter le rapport d'échange. * De décider la fusion de Cofinimmo avec cette société. * D'augmenter en conséquence le capital de Cofinimmo	OUI 2.533.352	NON 0	ABST. 5.556
6. Proposition, relativement à MEDIA CORNER SE: * D'adopter le rapport d'échange ; * De décider la fusion de Cofinimmo avec cette société ; * D'augmenter en conséquence le capital de Cofinimmo.	OUI 2.538.824	NON 0	ABST. 84
C. Constatation de la réalisation définitive des fusions			
	Ne requiert pas de vote		
D. Modification des statuts en conséquence			
	OUI 2.538.824	NON 0	ABST. 84
E. Sommaire des éléments transférés et dispositions relatives aux transferts soumis à publicité particulière			
	Ne requiert pas de vote		

TITRE III : Fusions par absorption sous le régime des articles 676 et 719 et suivants du Code des sociétés			
A. Informations et formalités préalables		Ne requiert pas de vote	
B. Proposition soumises au vote de l'assemblée :			
1. Proposition d'approuver les neuf projets de fusion avec les sociétés concernées citées dans l'ordre du jour.	OUI 2.538.824	NON 0	ABST. 84
2. Proposition d'approuver préalablement les conditions générales applicables aux neuf fusions concernées.	OUI 2.538.824	NON 0	ABST. 84
3. Proposition d'approuver par votes distincts et dans l'ordre de leur présentation, la fusion de Cofinimmo avec les neuf sociétés concernées, par voie d'absorption.	OUI 2.538.824	NON 0	ABST. 84
C. Constatation de la réalisation définitive des fusions.		Ne requiert pas de vote	
D. Sommaire des éléments transférés et dispositions relatives aux transferts soumis à publicité particulière		Ne requiert pas de vote	
TITRE IV : Capital autorisé			
1. Rapport spécial du conseil d'administration en application de l'article 604 du Code des sociétés		Ne requiert pas de vote	
2. Proposition de remplacer l'autorisation donnée au conseil d'administration par l'assemblée générale du 8 avril 2005 (art. 7)	OUI 2.535.890	NON 0	ABST. 3.018
3. Proposition de remplacer l'autorisation conférée au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire du 8 avril 2005 (art. 7)	OUI 1.978.721	NON 557.169	ABST. 3.018
TITRE V : Adaptation des statuts à la législation actuelle – Clarification des dispositions de l'article 21 en matière de gestion journalière			
* Proposition de mettre les statuts en conformité avec la loi du 20 juillet 2004 (art. 1, art. 3, art. 7, point 4, art. 12, dernier alinéa, art. 15 dernier alinéa, art. 30 trois premiers alinéas et art. 37 premier alinéa des statuts)	OUI 2.538.842	NON 0	ABST. 66
* Proposition d'éclaircir la disposition de l'article 21, alinéa 1 des statuts (gestion journalière)	OUI 2.538.908	NON 0	ABST. 0
TITRE VI : Pouvoirs d'exécution			
* Proposition de conférer au conseil d'administration tous pouvoirs d'exécution.	OUI 2.538.890	NON 0	ABST. 18